

Handicap : deux établissements médico-sociaux testent un exosquelette pour renforcer l'autonomie des personnes accompagnées

Se relever, marcher, gagner en autonomie : depuis novembre 2025, un exosquelette est expérimenté au sein de deux établissements médico-sociaux en Île-de-France, ouvrant de nouvelles perspectives d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap.

Le 19 novembre 2025, le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) *Le Vert Galant*, à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), a accueilli une démonstration d'exosquelette auprès de ses résidents. À l'issue de cette première phase, le dispositif a été transféré à la *Ferme du Château* (Val-d'Oise), où il est désormais pleinement opérationnel.

Cette expérimentation, menée par l'Association Cap' devant ! - membre de la Fédération Paralysie Cérébrale France - s'inscrit dans une démarche concrète d'innovation au service de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes accompagnées.

Une technologie au service de parcours personnalisés

Développé par Wandercraft, entreprise française spécialisée dans les exosquelettes médicaux, le dispositif permet d'agir sur plusieurs dimensions clés de l'accompagnement médico-social :

- aide à la marche,
- verticalisation,
- rééducation fonctionnelle,
- renforcement de l'autonomie,
- amélioration du bien-être au quotidien.

Intégré dans un programme de rééducation structuré, l'exosquelette s'adresse à des personnes engagées dans un parcours individualisé, en lien étroit avec les équipes professionnelles.



Un impact humain immédiat

Au-delà de la technologie, l'expérimentation a suscité une forte mobilisation et une émotion partagée parmi les résidents, les familles et les professionnels.

« *Un jour, je pourrai faire mes courses seul... me promener seul... et regagner mon autonomie.* »
témoigne un résident du FAM Le Vert Galant

Ces premiers retours illustrent le potentiel de l'exosquelette comme levier d'espoir, de motivation et de projection pour les personnes accompagnées.

Un projet partenarial

Cette initiative est menée en collaboration avec la **Fondation Santé Service** et **Wandercraft**, et bénéficie de l'implication active des équipes de rééducation et de direction des établissements concernés.

L'Association Cap' devant ! - membre de la Fédération Paralysie Cérébrale France - remercie l'ensemble des partenaires et professionnels mobilisés, ainsi que les équipes du FAM Le Vert Galant et de la Ferme du Château, pour leur engagement au service de l'innovation médico-sociale.

Innover pour mieux accompagner

À travers cette expérimentation, Cap' devant ! affirme sa volonté de déployer des solutions innovantes, inclusives et concrètes, au plus près des besoins des personnes en situation de handicap, et d'explorer de nouveaux leviers pour favoriser l'autonomie et l'autodétermination à tous les âges de la vie.

Contacts presse :

Lionnel Boidin – Directeur général de Cap' devant ! – 01 43 49 22 11 – l.boidin@capdevant.fr

Férid Daoudi – Directeur du FAM Le Vert Galant – 01 41 51 13 90 – f.daoudi@capdevant.fr

Olivier Benezech – Directeur de la Ferme du Château – 01 34 42 30 82 – o.benezech@capdevant.fr

A propos de Cap' devant !

Cap' devant ! est une association de personnes en situation de handicap, de familles et d'amis, reconnue d'utilité publique, créée en 1954, qui a pour mission d'accueillir des personnes, enfants et adultes, atteintes de paralysie cérébrale, de polyhandicaps, d'handicaps physiques avec ou sans troubles associés.

21 établissements, situés en Ile-de-France au cœur des villes, proposent des services adaptés aux personnes en situation de handicap, afin de les accompagner à tous les âges de la vie, de favoriser leur inclusion dans la société, de développer leurs capacités et leurs connaissances pour valoriser l'autodétermination, les droits des personnes à faire leurs choix, à prendre leurs décisions.

L'association est membre de Fédération Paralysie Cérébrale France.

Pour en savoir plus
www.capdevant.fr

Association membre de la

